**Dossier suivi par :**

Thomas Mourier

Chargé des activités sportivres et culturelles

[thomas.mourier@fscf.asso.fr](mailto:thomas.mourier@fscf.asso.fr)

01 43 38 89 85

Paris, le 12 octobre 2016,

*N/Réf : TM/FD*

**Objet :** championnat national d’hiver de tir à l’arc – 2016/2017

Madame, Monsieur,

Le championnat national d’hiver de tir à l’arc 2016/2017 sera ouvert aux licenciés du 21 décembre 2016 au 21 mars 2017.

Nous remercions les clubs organisateurs de nous communiquer les dates, les horaires, et les lieux prévus pour ces rencontres à l’aide du formulaire que vous trouverez en pièce jointe.

Nous vous prions de nous renvoyer celui-ci par mail avant le 7 novembre 2016 : [francois.dubois@hotmail.fr](mailto:francois.dubois@hotmail.fr).

La commission nationale désignera ultérieurement les arbitres et un calendrier sera établi puis communiqué fin novembre.

La commission nationale rappelle que le championnat national d’hiver est un événement fédéral au même titre que celui d'été. Par conséquent, la tenue des archers doit être à la hauteur de l'événement (cf. memento).

Les organisateurs, rencontrant des difficultés du fait d’une indisponibilité de leur installation, pourront après accord du responsable de la commission nationale anticiper les dates de compétition. La date butoir reste le 21 mars 2017.

En vous remerciant pour votre participation, nous vous prions, Madame, Monsieur, d’agréer nos respectueuses salutations.

François Dubois

Référent de la commission nationale pour le championnat national d’hiver

*P.J : le règlement et le formulaire d’inscription.*